

Diocèse de Langres

(Dernière mise à jour le : 10/02/2025)

Historique

Si le christianisme se répandit lentement dans ces régions tout au long du III^e siècle, c'est un peu avant le milieu du IV^e siècle qu'apparut pour la première fois dans l'histoire le nom d'un évêque de Langres, troisième sur la liste épiscopale, saint Didier, présent au concile de Sardique en 343. Héritier de l'antique cité des Lingons, le premier diocèse de Langres s'étendait sur un vaste ensemble géographique, englobant les régions de Langres et de Chaumont (Haute-Marne), de Dijon et de Châtillon (Côte-d'Or), de Tonnerre et de Chablis (Yonne), de Bar-sur-Aube (Aube), de Champlitte (Haute-Saône) et Damblain (Vosges). Soit quelque 964 paroisses et annexes, réparties entre six archidiaconés et dix-huit doyennés.

Avant la Révolution, le diocèse comprenait une partie bourguignonne (jusqu'en 1731, Dijon et sa région en faisaient partie) et une partie champenoise. Suffragant de Lyon jusqu'au début du XXI^e siècle, il fut d'abord placé sous le patronage de saint Jean l'Évangéliste et, depuis le VIII^e siècle, sous celui de saint Mammès, célèbre martyr de Cappadoce.

La réorganisation révolutionnaire bouleversa totalement l'ancienne carte ecclésiastique. Maintenu en 1790, le siège épiscopal de Langres rayonnait désormais sur un territoire fait de morceaux divers, constituant le département de la Haute-Marne : aux régions de Langres et de Chaumont, seules héritières des traditions de l'ancien diocèse (359 paroisses et annexes), s'ajoutaient celles de Bourbonne (ancien diocèse de Besançon, 13 paroisses ou annexes), de Bourmont, de Reynel et de Doulevant (diocèse de Toul, 95), de Joinville, Saint-Dizier et Wassy (diocèse de Châlons, 69), de Puellémontier et Louze (diocèse de Troyes, 13). Cet ensemble disparate et de traditions religieuses différentes fut rattaché en 1801 au département de la Côte d'Or et les deux départements ne formèrent plus qu'un seul diocèse, l'évêque de Dijon ayant désigné cependant le curé de Langres comme vicaire général pour l'ensemble de la Haute-Marne.

Rétabli par Rome en 1817, reconnu par ordonnance royale en 1822, le siège de Langres fut à nouveau effectivement occupé à partir de 1824, point de départ d'une nouvelle histoire pour un diocèse d'étendant désormais sur quelque 621 060 hectares et comptant alors 550 communes (le département de la Haute-Marne, 194 728 habitants).

Aujourd'hui, le territoire du diocèse de Langres correspond à celui du département de la Haute-Marne. (190 000 habitants) et fait partie de la Province ecclésiastique de Reims. Situé dans un département boisé (près de 40%), le diocèse est très rural. Il ne compte que deux villes entre 25 000 et 30 000 habitants, Chaumont et Saint-Dizier, puis Langres (8000 hab.). Les 500 communes et communes associées (souvent moins de 1000 habitants) ont été regroupées depuis 1998 en 31 paroisses. Chacune est animée par un curé et une équipe de coordination paroissiale, nommés par l'Évêque. Elles sont organisées en 10 doyennés et 3 zones correspondant à peu près aux trois arrondissements. Le siège épiscopal demeure à Langres, mais pour des raisons géographiques, l'Évêque et ses services sont à Chaumont.

Responsable des archives

Père Thierry Lecomte. Une journée par semaine, le reste du temps, en paroisse.

Adresse du service d'archives

Salle des archives au sous-sol de l'évêché, 15, rue des Platanes, Chaumont

Téléphone / Fax

Adresse mail

lecomte-thierry@orange.fr

Site internet

Blog dédié aux archives et à la bibliothèque diocésaines de Langres :
<https://maisontabga.com/abdios52/>

Conditions de consultation et de communication

Les archives historiques classées sont librement consultables sauf délai prévu par la loi (canonique et nationale). Cette consultation a lieu sur rendez-vous auprès de l'Archiviste diocésain :
Au dépôt de Chaumont, situé sous l'évêché, 11 Rue des Platanes, 52000 Chaumont (en cours de transfert).
Au dépôt de la Bibliothèque diocésaine, 1 Rue Chambrulard, 52200 Langres.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Le fonds prérévolutionnaire a été versé depuis 40 ans aux Archives départementales, sous forme de dépôt. Les registres de Chrétienté (BMS) sont à la chancellerie. Le fonds restant était en très grand désordre, malgré une tentative récente de classement par un professeur d'histoire moderne à Nancy, qui a abandonné depuis, trop âgé. En fait, les archives étaient dispersées dans tout l'évêché depuis son déménagement de Langres à Chaumont, qui date de 1978.

Instruments de recherche

Il n'y a pas d'instruments de recherche. Un inventaire provisoire va être commencé.

Les fonds

Fonds Principal

Archives de l'administration épiscopale et curiale :

début de classement des archives de la Curie selon le cadre-type classique (peu de choses).

Archives "pastorales" émanant des services diocésains, des œuvres et mouvements :

Une grande partie des archives des Mouvements (essentiellement l'Action catholique, gros fonds) et des services diocésains (série K), des écoles cathos (plus Grand et Petit Séminaire).

Registres de catholicité :

Les registres de Chrétienté (BMS) sont à la chancellerie.

Archives paroissiales :

Série P : relation diocèse-paroisse entre 1810 et 1950 environ. Soit plus de 600 boîtes neuves (donc plus de 60 ml), classées pour l'essentiel par village (et autres divisions : chapelles, groupes de paroisses anciennes, ensembles paroissiaux, nouvelles paroisses, doyennés, nouveaux doyennés; zones).

Pour la série 2P, prospection dans les paroisses. Pour l'instant, les documents ainsi récupérés restent en gros carton, à l'abri.

Archives des membres du clergé :

Papiers de nombreux prêtres décédés.

Documentation imprimée :

Essai de reconstituer une série complète d'ordo, d'annuaires, de calendriers liturgiques, de Vie diocésaine, un espace pour la musique (partitions), ainsi que de reconstituer les collections des journaux paroissiaux. Création d'une bibliothèque archivistique, avec les utilitaires, les livres publiés en Haute-Marne, ou concernant l'histoire locale.

Archives figurées :

Série Y : regroupement ponctuel d'archives non classées.

Autres fonds :

Série Z : regroupement ponctuel d'archives non classées.

Autres fonds

Fonds de la Congrégation des Sœurs de la Providence de Langres : (Série R; en cours d'inventaire)

Fonds des Sœurs des Annonciades célestes : il regroupe les archives de tous les établissements français depuis le 17^e siècle. L'inventaire général est en cours de publication.